ADRESSE

Du Conseil-Général du Département de la Seine-Inférieure,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇAIS,

Nous terminons notre Seſſion, comme nous l'avons commencée, par le ſerment de maintenir la Conſtitution, & de nous dévouer, s'il le faut, pour la Patrie. Ce ſerment eſt gravé dans nos cœurs : il eſt l'expreſſion d'un ſentiment d'autant plus profond, d'autant plus réfléchi, que nous connoiſſons & les droits que la Conſtitution nous donne, & les devoirs qu'elle nous impoſe.

Egalité-politique, propriété, liberté, ſûreté : voilà nos droits. Soumiſſion à la Loi, reſpect aux Autorités conſtituées, fidélité courageuſe à la Nation & au Roi : voilà nos devoirs. Nous obſerverons nos devoirs ; nous conſerverons nos droits avec une égale fermeté. Malheur à tout homme qui perpétueroit les maux de ſa Patrie, en ramenant les momens déſaſtreux de la Révolution ! Malheur à tout homme qui retarderoit d'un ſeul jour les travaux du Corps

législatif, & l'action indispensable du Pouvoir exécutif! Ceux qui empêchent la confection des Lois, qui entravent l'exécution de celles que nous avons juré d'observer, sont nos véritables ennemis & les seuls que nous ayons à craindre.

Que Worms, que Coblentz renferment quelques cohortes de lâches déserteurs; l'insolence de ces émigrés ne peut retarder, dans sa marche, l'inébranlable colosse de l'Empire Français.

Que les Prêtres malveillans cherchent à distiler les poisons de leur haine; la Philosophie nous garantit de leurs fureurs, & le mépris public est la seule arme qu'on doive employer contre leur impuissance.

Que l'Europe enfin tourne contre nous les efforts réunis de ses Puissances confédérées; nous nous ensevelirons plutôt sous les ruines de l'Empire, que de dévier un instant de la ligne qui nous est tracée par la Constitution.

Déterminés à défendre la Constitution & la Liberté, nous détestons également les *Tribuns* & les *Despotes*. Nous détestons des Français coupables qui, s'entourant des moyens que fournit l'intrigue, mais que l'honneur & le civisme réprouvent, fomentent des troubles intérieurs. Quel est leur but? Veulent-ils ramener l'anarchie? La Patrie entière demande à grands cris le rétablissement de l'ordre. Veulent-ils tenter une seconde révolution? La Constitution est faite; le Gouvernement est Monarchique. Par son acceptation libre de l'Acte constitutionnel, Louis XVI est Roi légal des Français. Nous soutiendrons son trône; nous maintiendrons son autorité, comme nous maintiendrons celle du Corps législatif.

O! vous, qui avez juré de maintenir la Constitution, Législateurs d'un Peuple libre, vengez la France des ennemis qui trament sa perte! Foudroyez, sans



pitié, ces factieux, ces patriotes hypocrites qui, se parant d'un beau nom, cherchent dans le malheur public à satisfaire leur passion privée, & à s'arroger un pouvoir de circonstance, aussi dangereux à la liberté qu'à la prospérité générale.

Représentans de la Nation, c'est de l'emploi de votre autorité que dépendra la félicité publique.

L'Europe entière vous contemple: attentive à tous vos mouvemens, elle calculera ses démarches sur les vôtres. Si les Français se montrent dignes d'être libres; si, renonçant aux intrigues, aux cabales, aux systêmes absurdes des raisonneurs factieux, ils respectent les Pouvoirs constitués & s'occupent constamment de perfectionner leurs lois, le genre humain reconnoîtra les lumières de la raison; & l'Univers peut s'émanciper à notre exemple.

Que les partis s'anéantissent donc à votre voix puissante! Que les ennemis de la Constitution soient livrés au mépris qu'ils inspirent! Que leurs complots renversés les dévouent à l'exécration de l'équitable postérité; & que les mots sacrés de *Nation*, de *Loi*, de *Roi*, soient toujours le seul cri de ralliement des François.

Les Administrateurs du Département de la Seine-Inférieur.

Signés, C. Herbouville, *Président*; C. Rondeau; Sery; Decormeille; Havas; Fouquet; Bourgois; Levavasseur l'aîné, *Vice-Président*; H. Noel; Goube; R. Gourdel; Huet; Grenet; M. Ebran; Morel; le Nud; Ducauroy; Lebourgeois; Milot; Levieux; Laurent; Gueudry; David; Bodin; Godefroy; P. Delamare; J. B. P. Grandin; Martin; Thieullen; Massé, *Procureur-Général-Syndic*; Niel, *Sécrétaire*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.